

MISE EN DEMEURE

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/ 363/2023

MASCARA le : 09.09.2023

Sous-Direction Technique
Département réseaux d'accès

Direction Opérationnelle des Telecommunications de Mascara

Le Directeur Opérationnel de Mascara

A

Monsieur BELMAHEDI AZZEDDINE -

Entreprise des Installations téléphoniques

Sise à Local n°03, cité BENALLOU ABDELKADER N° 38 – RELIZANE.

Objet : Mise en demeure n° 01

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°09/2021 du 14.04.2021.

ODS N° : 204/23 du 10/07/2023.

Votre entreprise est absente sur le chantier de Modernisation réseau ODN à localité FROHA depuis le 07.09.2023 , votre entreprise et mise en demeure de n'avoir pas encore entamé le levée des réserves constaté le 28 et le 29/08/2023 à ce jour malgré mes rappels par mes services de la DO ainsi du centre CMP de ghriss .

Votre absence, nous incombe un retard considérable,et influe sur nos engagements envers la hiérarchie afin d'achever le projet dans les délais souhaités.

Dans le cas où vous n'auriez pas procédé au commencement des travaux dans les (48) quarante huit heures à compter de la réception du présent avis , Algérie Télécom est contrainte d'appliquer les clauses du cantrat .

Particulièrement signalé.

Copie pour suite utile :

Monsieur le chef de cellule CMP GHRISS.

Monsieur le Responsable CIL Mascara.

